

# LONGUYON MAG

Votre mensuel d'actualités

[www.longuyon.fr](http://www.longuyon.fr)  Quoi de Neuf à Longuyon



## NUMERO SPECIAL : RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

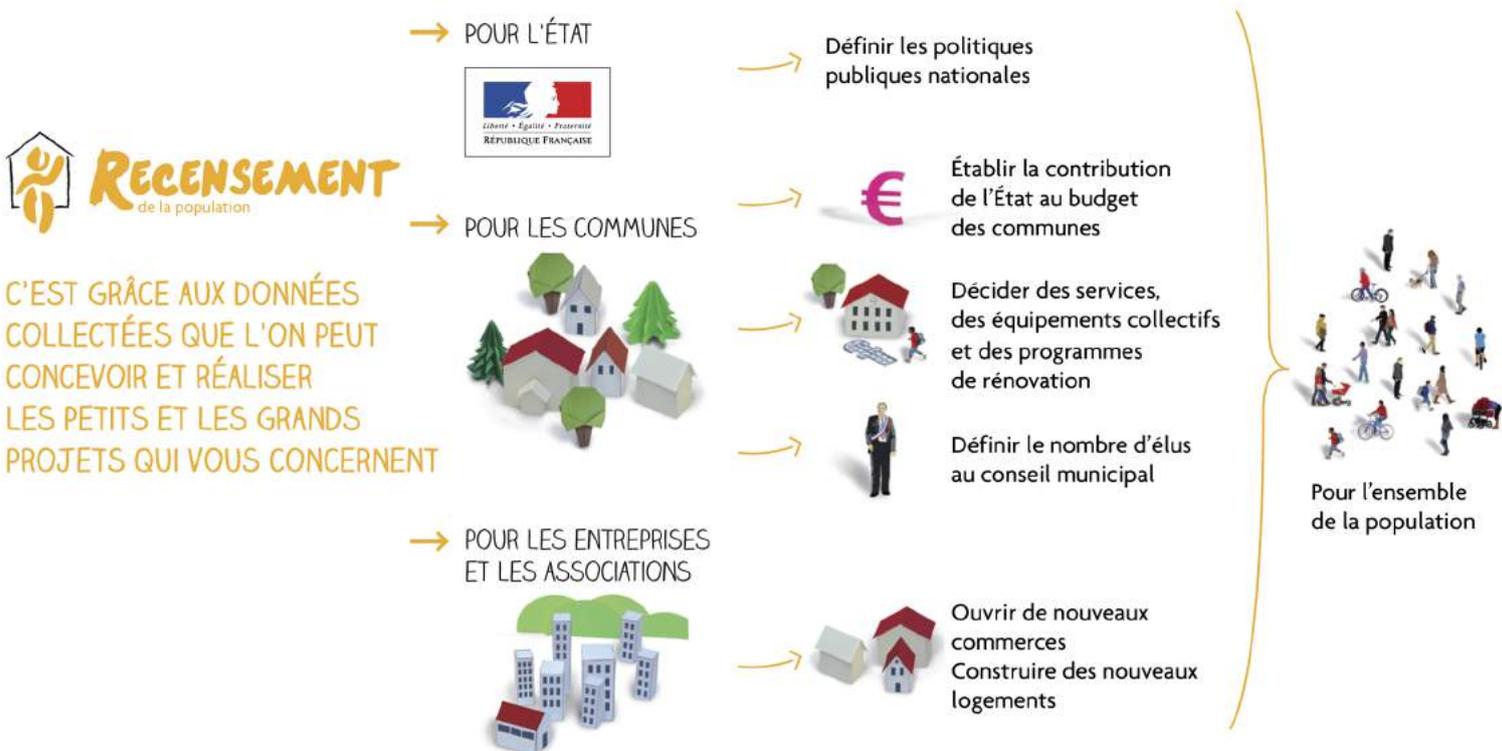
• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



# LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- ① **Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)** et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT

- ② **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Code d'accès : V Q F T N A 3 3  
Mot de passe : M J b q a t 7 7

- ③ **Entrez ensuite les informations** de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0 1 0 3  
IRIS, îlot ou district  
0 1 4 0 0  
Rang A Rang L

- ④ **Répondez au questionnaire** Vous serez guidé à chaque étape.

- ⑤ **Validez** et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

## DES AVANTAGES POUR TOUS

### Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

### Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

### Pour tous



- Plus écologique car moins de papier, 31 tonnes déjà économisées !
- Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018
- Un recensement moins coûteux

TOP SECRET

# ÉTUDIANTS, VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR LE RECENSEMENT !

## QUI ?

Tous les étudiants



De toutes les nationalités



Qui restent au moins 1 an en France



## SUIS-JE CONCERNÉ CETTE ANNÉE ?

Selon la taille de votre commune :

### MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



→ tous les **5** ans

### MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



→ tous les ans sur un échantillon de la population

Si vous êtes concerné, vous recevrez la visite d'un agent recenseur



## COMMENT ?

Vous êtes recensé dans la ville où **vous habitez pour vos études**. Ce logement sera pris en compte comme résidence principale



Vous habitez :

dans un logement seul ou en colocation ou en résidence étudiante

en cité universitaire ou en foyer



Avec le questionnaire papier remis par l'enquêteur

Par internet, en se connectant sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) avec les codes personnels remis par l'agent recenseur

si vous n'avez pas internet

**DU 7 AU 14 JANVIER, LES AGENTS NOMMÉS PAR LA COMMUNE PROCÉDERONT À UNE TOURNÉE DE RECONNAISSANCE. DES COURRIERS INFORMATIFS SERONT ALORS DISTRIBUÉS.**

**UN ACCÈS INTERNET EST DISPONIBLE AU SERVICE SOCIAL DE LA MAIRIE POUR LES PERSONNES SOUHAITANT REMPLIR LEUR QUESTIONNAIRE EN LIGNE ET NE DISPOSANT PAS D'INTERNET.**



# RECENSEMENT

de la population 2019

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**

**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)